

Annexe : liste des substances dangereuses
à supprimer en 2021

SDAGE Seine-Normandie

Substances
Cadmium et ses composés
Tétrachloroéthylène
Trichloroéthylène
Chloroalcane C ₁₀ -C ₁₃
Pentachlorobenzène
Tributylétain et ses composés
PBDE
Tétrachlorure de carbone
HAP
Mercure et ses composés
Nonylphénols